

**Procès-verbal de la septième séance du conseil d'établissement
du Centre de formation générale des adultes
tenue le 26 mai 2021**

Étaient présents :

Madame Michèle Lazure	Monsieur Stéphane Thériault
Madame Dominique Lafleur	Madame Erminia Merlo
Madame Catherine Imbeault	Monsieur Daniel Chiasson
Madame Mannon Bédard	Madame Marie-Ève Longtin
Madame Amélie Robert	Madame Myriam Fauvelle
Madame Josée Chartrand (public)	
Madame France Sénécal (public)	

Étaient absents :

- Monsieur Simon Ducharme
- Madame Lili Bian

1. Questions du public

Aucune question du public.

2- Préambule

2.1 Accueil des membres

Madame Lazure et madame Lafleur souhaitent la bienvenue aux membres présents.

2.2 Ouverture de la séance

Proposée par : Stéphane Thériault

Appuyée par : Daniel Chiasson

La séance est ouverte à 17 h 02

2.3 Insertion des affaires nouvelles et adoption de l'ordre du jour

Aucun point à ajouter.

Proposée par : Stéphane Thériault

Appuyée par : Daniel Chiasson

Résolution 2021-30

3- Approbation du procès-verbal du 17 mars 2021

Proposée par : Erminia Merlo

Appuyée par : Catherine Imbeault

Résolution 2021-31

4- Suivi aux procès-verbaux du 28 avril 2021

Point 5 :

Madame Lafleur a dû retravailler la demande de projet de l'achat d'un véhicule. Elle espère recevoir une réponse bientôt, car elle souhaite utiliser le budget de cette année pour effectuer cet achat.

Point 9.2

Le comité de relance à la FGA va bon train. La rencontre virtuelle aura lieu jeudi, le 3 juin comme prévue. Plusieurs élèves ont fait de touchants témoignages et ces derniers seront présentés lors de l'événement. Le tout sera filmé et donc accessible à tous.

Madame Lafleur en profite pour remercier tous les membres faisant partie de ce comité.

Madame Merlo propose d'utiliser des bandes déroulantes afin de présenter des photos de diplômés et de certaines activités qui ont eu lieu au centre. Il est important de s'assurer d'avoir l'autorisation des élèves concernant la publication de photos.

5- Budget annuel du centre 2021-2022

Madame Lafleur présente le budget annuel du centre. Il s'agit d'un budget initial. Des modifications pourraient être apportées en octobre.

Madame Merlo se demande pourquoi il était écrit « budget initial/révisé ». Madame Lafleur explique qu'il ne s'agit pas d'une erreur, mais plutôt d'une façon de présenter le tout.

Madame Lafleur a rencontré madame Merlo (avant le CÉ) afin de lui présenter en détail les codes budgétaires et répondre à ses questions.

Proposée par : Amélie Robert
Appuyée par : Myriam Fauvelle
Résolution 2021-32

6- Code de vie 2021-2022

Madame Lafleur présente le code de vie. Personne ne voulait faire partie de ce comité. Donc, les membres n'ont pas eu l'occasion de discuter en profondeur des points présentés dans le document. Cependant certaines personnes ont proposé différentes options qui ont été prises en considération. Des modifications pourront toujours être apportées lorsqu'il y aura un comité à l'an prochain.

En ce qui concerne le point de l'absentéisme et de ses conséquences, Madame Lafleur propose de faire du cas par cas.

Madame Merlo soulève le point des sorties de salle d'examen. Elle se questionne sur la problématique de plagiat si un élève sort de la salle. Un élève pourra aller aux toilettes seulement s'il est accompagné d'un membre du personnel. Celui-ci devra s'assurer que l'élève est dépourvu de tout appareil électronique. D'ailleurs, des précisions concernant les types d'appareils à proscrire ont été ajoutées au document.

Proposée par : Myriam Fauvelle
Appuyée par : Amélie Robert
Résolution 2021-33

7- Choix des manuels scolaires

Madame Lafleur présente le choix des manuels scolaires pour l'année 2021-2022. Le choix des manuels scolaires relève des enseignants, mais ces manuels doivent correspondre aux exigences des programmes du ministère.

Brault et Bouthillier ont envoyé un message aux enseignants de mathématiques disant qu'il y avait toujours des manuels de disponibles en lien avec les anciens codes, mais apparemment, ce n'est pas le cas. Donc, ces manuels pourront être utilisés pour des cours optionnels.

Le cours d'éducation financière ainsi que le cours *Monde contemporain* devraient être donnés dans les deux centres l'année prochaine.

8- Mandat des membres

Normalement, le mandat des membres du CÉ peut être d'une durée d'une année ou deux. Madame Lafleur propose donc que tous les membres reviennent l'année prochaine, puisqu'ils ont un mandat deux ans, à l'exception de madame Bédard qui se verrait attribuer un mandat d'un an puisqu'elle sera en sabbatique pour l'année 2021-2022. Le même scénario que madame Bédard s'appliquerait aux élèves. Tous les membres sont d'accord.

9- Formation pour les membres du CÉ

Madame Lafleur résume le contenu de la fiche 16 qui traite de l'approbation par le CÉ des activités et des sorties éducatives.

Elle résume aussi la fiche 17B qui traite des programmes de services complémentaires et d'éducation populaire. Madame Lafleur tient à présenter au CÉ tous les services offerts au centre.

Finalement, madame Lafleur présente les points importants de la fiche 28 qui traite des motifs permettant des séances tenues à distance.

10- Séance du 16 juin 2021

Madame Lafleur propose d'annuler la séance du 16 juin puisque tous les points majeurs ont déjà été abordés. Elle aimerait plutôt travailler sur le calendrier des futurs points à traiter.

Madame Merlo demande si le dit calendrier pourrait être déposé sur TEAMS : oui.

Proposée par: Marie-Ève Longtin
Appuyée par : Stéphane Thériault
Résolution 2021-34

11- Nouvelles du centre

Il y a eu un seul cas de COVID dernièrement, mais sans conséquence. La vaccination sera offerte dans certaines écoles secondaires pour les 12 ans et plus. Les parents seront informés directement par le CS. Aux adultes, les élèves doivent prendre un rendez-vous dans les différents points de services offerts, et ce, de façon autonome.

Il y a une baisse importante d'élèves présentement. Les classes se vident... Toutefois, il est difficile de motiver les troupes lorsqu'il n'y a aucune activité possible : pas de gala, pas de sport, pas de sorties...

L'équipe de communication travaille présentement sur un logo. Madame Lafleur attend des propositions.

Très triste nouvelle : le centre a perdu un de ses élèves... Toutes nos plus belles pensées accompagnent la famille. Madame Lafleur l'a rencontrée.

12- Autres points

Aucun point.

13- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

Proposée par : Mannon Bédard

Appuyée par : Amélie Robert

Adopté à l'unanimité